

# RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

## 1. NOM DU MEDICAMENT VETERINAIRE

QUENTAN 2,73 MG/ML SOLUTION INJECTABLE

## 2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Un mL contient :

**Substance active :**

Bromhexine ..... 2,73 mg

(sous forme de chlorhydrate)

(équivalent à 3 mg de chlorhydrate de bromhexine)

**Excipients :**

Composition qualitative en excipients et autres composants	Composition quantitative si cette information est essentielle à une bonne administration du médicament vétérinaire
Parahydroxybenzoate de méthyle (E218)	0,70 mg
Parahydroxybenzoate de propyle	0,30 mg
Acide tartrique (E334)	/
Eau pour préparations injectables	/

Solution limpide, incolore, pratiquement exempte de particules.

## 3. INFORMATIONS CLINIQUES

### **3.1 Espèces cibles**

Bovins, porcins, chiens et chats.

### **3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible**

Traitement mucolytique des états d'encombrement des voies respiratoires.

### **3.3 Contre-indications**

Ne pas utiliser chez les animaux présentant un œdème du poumon.

En cas de bronchite vermineuse grave, le médicament n'est à utiliser que 3 jours après la mise en place du traitement antihelminthique.

### **3.4 Mises en garde particulières**

Aucune.

### **3.5 Précautions particulières d'emploi**

#### **Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles**

En cas d'infection primaire et /ou secondaire, l'association avec des antibiotiques doit être envisagée.

#### **Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux**

Sans objet.

#### **Précautions particulières concernant la protection de l'environnement**

Sans objet.

#### **Autres précautions**

### **3.6 Effets indésirables**

Bovins, porcins, chiens, chats :

Non connus.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la notice pour les coordonnées respectives.

### **3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte**

Gestation et lactation :

L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

### **3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions**

La bromhexine modifie la distribution des antibiotiques dans l'organisme et accroît leur concentration au niveau de l'appareil respiratoire.

### **3.9 Voies d'administration et posologie**

Voie intramusculaire.

0,14 à 0,27 mg de bromhexine par kg de poids vif, soit 0,5 mL à 1 mL de solution pour 10 kg de poids vif pendant 5 jours, correspondant à :

Bovins :

- Adultes : 25 à 30 mL
- Veaux : 8 à 15 mL.

Porcins :

- Adultes : 10 à 15 mL
- Jeunes : 2 à 3 mL.

Chiens : 0,5 à 3 mL.

Chats : 0,3 à 0,5 mL.

Conduite du traitement :

Le traitement doit durer au moins 5 jours. Il peut débuter par une administration parentérale et être poursuivi (sauf chez le bovin adulte) avec une présentation destinée à la voie orale.

### **3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)**

Non connu.

**3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance**

Sans objet.

**3.12 Temps d'attente**

Bovins :

Viande et abats : Zéro jour.

Lait : Ne pas utiliser chez les animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine.

Ne pas utiliser chez les animaux gestants futurs producteurs de lait destiné à la consommation humaine au cours des 2 mois précédant la date prévue de parturition.

Porcins :

Viande et abats : Zéro jour.

**4. INFORMATIONS PHARMACOLOGIQUES**

**4.1 Code ATCvet**

QR05CB02.

**4.2 Propriétés pharmacodynamiques**

La bromhexine est un mucorégulateur. En activant la sécrétion des glandes séromuqueuses, la bromhexine tend à rétablir l'état de viscosité et d'élasticité des sécrétions bronchiques au niveau de l'arbre trachéo-bronchique.

De plus, son action expectorante favorise la mobilisation du mucus et assure un drainage bronchique efficace, améliorant ainsi le fonctionnement et le potentiel de défense du poumon.

Ces deux actions simultanées entraînent un jetage abondant et facilitent une toux productive.

La bromhexine modifie la distribution des antibiotiques dans l'organisme et accroît leur concentration au niveau de l'appareil respiratoire. Ainsi dans les études, l'administration concomitante de la bromhexine avec un antibiotique a permis d'obtenir :

- une augmentation de 44 % des concentrations d'oxytétracycline dans le parenchyme pulmonaire du veau trois heures après la dernière administration quotidienne d'un traitement de 5 jours consécutifs ;
- une augmentation d'au moins 40% des concentrations d'oxytétracycline dans le mucus bronchique du porc et du veau sur la période de traitement ;
- une augmentation de 70 % des concentrations de spiramycine dans les sécrétions nasales de la génisse 24 heures après la dernière administration quotidienne d'un traitement de deux jours consécutifs.

#### **4.3 Propriétés pharmacocinétiques**

##### Absorption

Chez le porc, le pic de concentration plasmatique est atteint après 1,5 heure. Après administrations répétées, les concentrations plasmatiques augmentent légèrement sur la période de traitement de cinq jours.

Chez le bovin, les concentrations plasmatiques augmentent progressivement durant les 10 premières heures et restent relativement constantes durant les 14 heures suivantes. Le plateau de concentration n'est pas atteint au cours de la période de traitement de cinq jours.

##### Distribution

En raison du caractère lipophile de la bromhexine, le composé parent a une haute affinité pour les tissus lipidiques et un profil de déplétion lente à partir de ces tissus.

##### Métabolisme

La bromhexine est largement métabolisée en composés plus polaires.

##### Élimination

La bromhexine est éliminée rapidement du site d'injection après administration intramusculaire. La demi-vie d'élimination apparente de la radioactivité totale du plasma après la dernière administration est de 20 à 30 heures chez le porc et de 40 à 50 heures chez le bovin.

#### **Propriétés environnementales**

### **5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES**

#### **5.1 Incompatibilités majeures**

Aucune connue.

#### **5.2 Durée de conservation**

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

#### **5.3 Précautions particulières de conservation**

Ne pas conserver en-dessous de 8°C.

Après ouverture : à conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

#### **5.4 Nature et composition du conditionnement primaire**

Flacon verre.

**5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

**6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

BOEHRINGER INGELHEIM ANIMAL HEALTH FRANCE

**7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

FR/V/3603262 8/1992

Boîte de 1 flacon de 100 mL

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

**8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION**

24/07/1992

**9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT**

01/08/2025

**10. CLASSIFICATION DES MEDICAMENTS VETERINAIRES**

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).